

ANDREI AVRAM, *Probleme de fonologie a limbii române* [Problèmes de phonologie du roumain], București, Editura Academiei Române, 2009, 350 p.

Le volume que nous allons présenter contient 26 articles appartenant à Andrei Avram, linguiste roumain qui a consacré sa vie à l'étude de la phonétique et de la phonologie du roumain, aussi bien qu'à des recherches d'étymologie, de dialectologie et de linguistique générale. Le livre réunit chronologiquement des articles publiés entre 1956 et 2007 et représente une synthèse nécessaire de la conception de l'auteur à l'égard des systèmes des phonèmes et des inventaires de traits phonologiques distinctifs non seulement du roumain littéraire, mais aussi des dialectes et des parlers de cette langue. La perspective de l'auteur est synchronique et diachronique, descriptive et comparative.

À part les articles proprement-dits, le livre contient une *Introduction* (p. 7–12) qui, d'une part, passe en revue l'histoire de la phonologie du roumain et, d'autre part, présente la conception de l'auteur sur le système phonématique du roumain. Andrei Avram met le point sur les moments les plus significatifs de l'étude de la phonologie du roumain : la parution, en 1938, d'une étude de A. Graur et A. Rosetti, *Esquisse d'une phonologie du roumain*¹, qui ont approfondi des idées présentes chez Sextil Pușcariu ; la parution, en 1950 et en 1952 de deux études d'Emil Petrovici consacrées à la corrélation de timbre des consonnes dures et mouillées et des consonnes labiales et non labiales du roumain². Avant de présenter sa conception, Andrei Avram explique les idées les plus significatives des études de Petrovici qui ont déclenché beaucoup de controverses dans la phonologie du roumain entre 1950 et 1980, et il en tire la conclusion que tous les problèmes concernent en fait le statut phonologique des occlusives palatales qui apparaissent dans des mots comme : *ochi* 'œil', *unghi* 'angle', *chip* 'visage, manière', *ghem* 'pelote'. La dernière partie de l'introduction synthétise la conception de l'auteur : les semi-voyelles représentent des phonèmes distincts ; le roumain a connu, dans un certain moment de son évolution, l'opposition entre la consonne *n* nasale palatale forte et nasale palatale faible ; le roumain littéraire n'a pas de corrélations de timbre dans le domaine consonantique.

1. Une première catégorie d'articles traitent des problèmes du système phonologique du roumain contemporain. Dans un article publié en 1956, *Contribuții la studiul fonologiei limbii române* [Contributions à l'étude de la phonologie du roumain], p. 20–33, Andrei Avram a rejeté et l'idée de Graur et Rosetti, conformément auxquels les diphtongues [ɛ̃a] et [ɔ̃a] sont monophonématiques, et l'idée de Petrovici, conformément auquel en roumain il y a des corrélations de timbre. Dans l'étude *Constituirea corelației consonantice de timbru palatal în limba română* [La constitution de la corrélation de timbre palatal en roumain], p. 34–40, qui date de 1957, l'auteur reprend en discussion l'idée d'Emil Petrovici, qui avait soutenu que les voyelles finales *i* et *u* ont déterminé, d'une part, la palatalisation et la labialisation de la consonne précédente et, d'autre part,

¹ Dans *Bulletin linguistique*, VI, p. 5–29.

² « Corelația de timbru a consoanelor dure și moi în limba română » [La corrélation de timbre des consonnes dures et mouillées en roumain], dans *Studii și cercetări lingvistice*, II, p. 172–220 ; « Corelația de timbru a consoanelor rotunjite și nerotunjite în limba română » [La corrélation de timbre des consonnes labiales et non labiales en roumain], dans *Studii și cercetări lingvistice*, III, p. 127–185.

l'apparition de deux sons de transition, ^u et ⁱ. La conclusion de l'étude est que, à la différence de certains parlers, le roumain littéraire ne connaît pas l'opposition entre les consonnes dures et mouillées, reflétant une étape de l'évolution par rapport aux parlers. L'idée la plus importante de deux études *Semivocalele românești din punct de vedere fonologic* [Les semi-voyelles roumaines du point de vue phonologique], p. 41–48, de 1958, et *Observații asupra diftongilor limbii române* [Observations sur les diphtongues de la langue littéraire], p. 56–63, est que le roumain dispose de deux semi-voyelles, /ɛ/ et /ɔ/, qui représentent la catégorie phonologique des semi-voyelles, les diphtongues [ɛa] et [ɔa] n'étant donc pas mono-phonématiques.

Le problème de la distinction phonologique entre les voyelles [ã] et [e], [î] et [i] est repris dans l'article *Cu privire la raportul fonologic dintre vocalele mediale și cele anterioare în limba română* [À propos du rapport phonologique entre les voyelles centrales et antérieures en roumain], p. 106–110. Dans une étude de 1962, *Interpretarea fonologică a lui [i] inițial în limba română* [L'interprétation phonologique de [i] initial en roumain] (p. 64–81), l'auteur a démontré que /i/ n'apparaît jamais en position initiale, le segment phonique [i] + consonne (presque toujours [m] ou [n]) correspondant donc à une seule unité phonologique (consonne). *Interpretarea fonologică a semivocalelor inițiale de silabă în limba română* [L'interprétation phonologique des semi-voyelles initiales de syllabe en roumain], p. 111–127, de 1966, corrige certains aspects de la théorie formulée par Emanuel Vasiliu³, parmi lesquels l'interprétation des éléments non-syllabiques des diphtongues comme des variantes des voyelles correspondantes. La conclusion de l'étude *Despre semivocalele [j] și [w] în fonologia generativă a limbii române* [À propos des semi-voyelles [j] et [w] dans la phonologie générative du roumain], p. 141–145, de 1975, est qu'il est convenable de réduire au maximum le numéro des cas qui demandent la présence de certaines règles de la semi-vocalisation dans une phonologie du roumain. Dans un article publié en 1991, *Cu privire la statutul fonologic al semivocalelor, semiconsoanelor și pseudovocalelor în limba română* [À propos du statut phonologique des semi-voyelles, des semi-consonnes et des pseudo-voyelles en roumain], p. 267–285, l'auteur discute les hypothèses formulées par d'autres linguistes à ce sujet et reprend ses idées à lui : les semi-voyelles, les semi-consonnes et les pseudo-voyelles du roumain sont des variantes des phonèmes distincts (les semi-voyelles /i/ et /ü/ – réalisées comme semi-voyelles à l'intérieur du mot et comme pseudo-voyelles en position finale – et les semi-consonnes /y/ et /w/).

Dans *Considerații fonologice asupra rimelor românești* [Considérations phonologiques sur les rimes roumaines], p. 49–55, paru en 1958, Andrei Avram considère, contredisant Emil Petrovici, que les rimes du type *surâs* 'sourire' – *vis* 'rêve', *râu* 'mal' – *meu* 'mien', etc. ne constituent pas une preuve de l'identité phonématique des voyelles [î] et [i], [ã] et [e], et conteste donc de l'existence des corrélations consonantiques de timbre en roumain littéraire. Acceptant l'idée que la rime est en premier lieu un phénomène phonologique, Andrei Avram reprend le problème de la pertinence des rimes pour le statut phonologique des voyelles dans *Rimele românești și problema raporturilor fonologice dintre vocalele mediale și cele anterioare în limba română* [Les rimes roumaines et le problème des rapports phonologiques entre les voyelles centrales et antérieures en roumain], p. 133–140, de 1972.

Dans une étude très vaste de 1976, *Trăsăturile distinctive ale fonemelor limbii române literare* [Les traits distinctifs des phonèmes du roumain littéraire], p. 146–174, Andrei Avram se propose d'établir un inventaire complet des traits distinctifs et de réaliser une classification de tous les phonèmes à partir des traits binaires, définis du point de vue acoustique. L'auteur construit une matrice de tous les phonèmes du roumain littéraire, utilisant les traits : consonantique, vocalique, syllabique, compacte, diffus, labial, grave, nasal, continu, strident, sonore. Andrei Avram formule des corrections mineures à ce système dans *Despre trăsăturile distinctive ale consoanelor limbii române literare* [Sur les traits distinctifs des consonnes du roumain littéraire], p. 307–311, 2007. Le problème du statut phonologique des consonnes occlusives palatales [k', g'] en roumain est discuté dans l'article *Despre statutul fonologic al occlusivelor palatale în limba română*, p. 286–302, de 1992.

³ *Fonologia limbii române*, București, Editura Științifică, 1965.

Après avoir passé en revue les différents points de vue, l'auteur considère que l'interprétation traditionnelle, soutenue aussi par Emanuel Vasiliu, est valide : [k', g'] représentent des phonèmes distincts dans l'inventaire des consonnes du roumain. L'idée que le roumain ne possède pas de voyelles phonologiquement nasales est formulée dans *Consoanele nazale și nazalitatea vocalelor în semnele demarcativă ale limbii române* [Les consonnes nasales et la nasalité des voyelles démarcatives du roumain], p. 303–206, 2003–2006.

L'auteur souligne la pertinence stylistique de la longueur des voyelles en roumain dans une étude de 1990, *Relevanța stilistică a lungimii consoanelor în limba română*, p. 262–266. Dans *Fonologia limbii române și « excentricitatea » românei* [La phonologie du roumain et l'« excentricité » du roumain], p. 312–320, Andrei Avram présente brièvement des opinions formulées par certains linguistes étrangers à propos de la place du roumain entre les langues romanes, arrivant à la conclusion que le roumain semble excentrique seulement si l'on le compare aux langues romanes actuelles standard ; les résultats sont différents si l'on prend en considération les étapes antérieures de l'évolution des langues romanes et leurs dialectes.

2. D'autres études portent sur le système phonologique du vieux roumain. *Cu privire la sistemul fonologic al dacoromânei comune* [À propos du système phonologique du daco-roumain commun], p. 97–105, date de 1964. L'auteur a comme point de départ un article de Gr. Rusu⁴, qui avait essayé de reconstituer le système phonologique qui a constitué la source des systèmes des parlers daco-roumains actuels. À la différence de Rusu, Andrei Avram pense que le phonème initial des mots tels que *întinde* 'allonger' est une consonne nasale, que l'opposition entre /ã/ et /i/ est assez récente en roumain, que dans la période des premiers textes écrits en roumain (début du XVI^e siècle) les mots du type *miere* 'miel', *fier* 'fier', qui de nos jours se prononcent [mijere, fier], avaient, comme la graphie de l'époque le montre, une syllabe de plus : [miijere, fiier]. Dans l'article *Statutul fonologic al nazalelor silabice și al vocalelor neutre inițiale în dacoromâna veche* [Le statut phonologique des nasales syllabiques et des voyelles neutres initiales en vieux daco-roumain], p. 242–250, l'auteur polémique de nouveau avec Gh. Rusu⁵ à propos du statut du groupe initial [i] + consonne, considéré par Andrei Avram un phonème distinct /N/. Un argument supplémentaire pour l'existence de ce phonème distinct est l'existence d'un phonème pareil en japonais – *Vechiul românesc /N/, japonezul /N/: o paralelă fonologică* [Vieux roumain /N/, le japonais /N/: un parallèle phonologique], p. 255–261, 1982.

Dans *Observații asupra sistemului vocalic al dacoromânei din epoca începuturilor scrisului* [Observations sur le système vocalique du daco-roumain à l'époque des premiers textes écrits], p. 128–132, de 1968, l'auteur propose que le système vocalique du vieux roumain était formé de 7 unités : /i e ä a â o u/ et que l'unité phonologique réalisée comme voyelle neutre dans *văd* 'je vois', *tău* 'tien', *că* 'que' était une voyelle non-déterminée, qui s'opposait à toutes les autres voyelles.

3. Enfin, il y a des articles qui ont comme sujet le système phonologique des dialectes et des parlers du roumain. Dans *Observații asupra fonologiei graiului din Scărișoara* [Observations sur la phonologie du parler de Scărișoara], p. 82–96, 1963, l'auteur discute deux aspects qui caractérisent le parler de Scărișoara (qui se trouve près de Cluj) : les voyelles doubles (aa, ee, etc.) qui correspondent au segment final « voyelle accentuée + [iɛ] » du roumain littéraire et le phénomène de rhotacisme (une modification du rapport de fréquence entre les phonèmes /n/ et /r/ en faveur du dernier).

Utilisant l'inventaire des traits distinctifs établi dans l'étude de 1976, Andrei Avram se propose de réaliser une *typologie des systèmes vocaliques des dialectes roumains*, dans *Tipologia sistemelor vocalice ale dialectelor românești*, p. 175–205, de 1977. Ré-analysant les systèmes proposés antérieurement par d'autres linguistes et ajoutant de nouvelles données dialectales, l'auteur établit un système général des voyelles qui se trouvent dans les parlers des quatre dialectes du

⁴ « Schiță a sistemului fonologic al dacoromânei comune » [Esquisse du système phonologique du daco-roumain commun], *Studii și cercetări lingvistice*, 1964, 3, p. 347–356.

⁵ « Câteva precizări în legătură cu sistemul fonologic al dacoromânei comune », *Studii și cercetări lingvistice*, 1965, p. 541–548.

roumain. L'inventaire contient 12 voyelles déterminées et la voyelle non-déterminée /â/. Dans une étude complémentaire (*Analiza în trăsături distinctive a fonemelor consonantice din dialectele limbii române*, p. 206–232, 1977), l'auteur prend en considération l'analyse en traits distinctifs des phonèmes consonantiques qui n'existent pas en roumain littéraire. L'inventaire des traits distinctifs est formé de : consonantique, vocalique, compacte, diffus, grave, nasal, continu, strident, sonore, fort, tandis que l'inventaire des consonnes contient 12 sonnantes et 24 consonnes obstruantes.

Dans *Observații asupra fonemelor vocalice ale dialectului istroromân* [Observations sur les phonèmes vocaliques du dialecte istro-roumain], p. 233–241, de 1977, l'auteur discute les principales opinions formulées à l'égard de l'inventaire des phonèmes vocaliques dans ce dialecte du roumain. Sa proposition et que, de nos jours, en istro-roumain se constitue une nouvelle opposition – /a/ : /â/ –, qui n'existait que dans une certaine variante de ce dialecte et qui fait que l'inventaire des phonèmes vocaliques augmente de sept à huit.

L'article *Probleme actuale ale fonologiei graiurilor românești* [Problèmes actuels de la phonologie des parlers roumains], p. 251–254, de 1981, souligne l'importance de la géographie phonologique et de la phonologie historique (structurale ou générative) pour la compréhension plus profonde des phénomènes phonologiques.

Le livre finit avec une Annexe, qui contient deux comptes rendus de l'auteur, l'un, paru en 1968, portant sur le livre d'Emanuel Vasiliu, *Fonologia limbii române* [La phonologie du roumain], 1965, l'autre, paru en 1977, sur le livre de James E. Augerot, *Romanian phonology : a generative phonological sketch of the core vocabulary of standard Romanian*, 1974 et également une brève histoire de la phonologie en Roumanie, parue pour la première fois en 1978.

Bien que le livre ne représente pas une monographie sur la phonologie du roumain, parcourant les études écrites par Andrei Avram pendant 50 ans on peut avoir une image d'ensemble sur le système phonologique du roumain littéraire et des dialectes et de son évolution, de l'histoire de la phonologie roumaine et de son rapport avec la phonologie internationale, du passage de la phonologie structurale à la phonologie générative et enfin d'une perspective scientifique constante, qui n'a été soumise qu'à des modifications mineures.

Adina Dragomirescu

Institut de Linguistică « Iorgu Iordan – Al. Rosetti », Bucarest
Faculté des Lettres, Université de Bucarest

MARIA ALDEA, *Categoria gramaticală a determinării în limba română* [La catégorie grammaticale de la détermination dans la langue roumaine], Cluj-Napoca, Argonaut, 2006, 293 p.

L'étude de Maria Aldea, *Categoria gramaticală a determinării în limba română*, s'impose comme une « monographie » de la catégorie grammaticale de la détermination en roumain, réalisée de différents points de vue – diachronique, synchronique, comparaison aux langues romanes – et à différents niveaux – morphosyntaxique, sémantique et pragmatique.

Organisée en deux parties, chaque partie comptant de deux à cinq chapitres, l'étude de Maria Aldea a pour objectif d'observer si les articles défini, indéfini et zéro peuvent être considérés comme des morphèmes de la catégorie grammaticale de la détermination et, par voie de conséquence, si l'existence d'une 4^e catégorie grammaticale du nom, la détermination, peut être soutenue en roumain (p. 17). Pour faire cela, le linguiste considère que la détermination du nom doit être analysée sur deux plans : d'une part, sur le plan morphosyntaxique, pour identifier les traits qui approchent et, respectivement, éloignent les articles défini, indéfini et zéro et, d'autre part, sur les plans sémantique et pragmatique, pour voir la manière de la construction référentielle du nom en discours/parole.

La première partie, *Categoria gramaticală a determinării. Considerații generale* [La catégorie grammaticale de la détermination. Considérations générales], composée de deux chapitres, présente les concepts grammaticaux avec lesquels l'auteur va opérer ; le I^{er} chapitre, *categoria gramaticală : definire* [La catégorie grammaticale : définition], traite le concept de « catégorie », en insistant sur celui de « catégorie grammaticale », vue dans son existence paradigmatique et syntagmatique. Le II^e chapitre, *Determinarea : categorie gramaticală* [La détermination : catégorie grammaticale?], expose les acceptions du terme « détermination », en insistant sur la « détermination nominale » telle qu'elle a été analysée par E. Coseriu et, en particulier, sur la détermination du nom par l'article.

Composée de cinq chapitres, la deuxième partie de l'étude, intitulée *Articolul și categoria gramaticală a determinării în limba română* [L'article et la catégorie grammaticale de la détermination dans la langue roumaine], est une présentation globale de l'article roumain.

Dans le I^{er} chapitre, *Articolul în limba română* [L'article dans la langue roumaine], Maria Aldea répertorie les études et les interprétations consacrées à l'article roumain depuis les premières grammaires jusqu'à aujourd'hui. Il s'agit de l'analyse des modalités dont l'article est présenté dans diverses grammaires roumaines : Samuele Klein (1780), Ienache Văcărescu (1787), Radu Tempea (1797), Paul Iorgovici (1799), C-tin Diaconovici Loga (1822), Ioan Alexi (1826), I. Heliade Rădulescu (1828), G. Pleșoianu (1830), P. M. Câmpeanu (1848), Timotei Cipariu (1854), N. I. Miheltianu (1866), J. Cetățianu (1876), B. P. Hasdeu (1879), H. Tiktin (1891), Gramatica Academiei [La grammaire académique] (1963). Suite à l'examen de ces modalités, le linguiste conclue que, dans la définition de l'article, il y a deux directions d'approche : l'une traditionnelle ou classique et l'autre structuraliste. Du point de vue classique, l'article est traité soit comme une classe de mots, soit comme une unité qui appartient à d'autres parties de discours, plus exactement au pronom. L'approche structurale accorde à l'article le statut de morphème⁶. Maria Aldea présente les arguments sur lesquels repose chacune de ces deux approches (p. 104–106).

Adhérent à l'interprétation accordée aussi bien à l'article possessif « plus proche du statut de pronom » (p. 109), qu'à l'article démonstratif « plus proche du pronom (adjectif pronominal) démonstratif » (p. 109), Maria Aldea consacre trois chapitres à l'analyse des articles indéfini, défini et zéro, considérés comme des marques de la catégorie grammaticale de la détermination en roumain.

En partant de l'évidence que ni la langue grecque ni la langue latine n'ont eu un article indéfini comme les langues anglo-saxonnes et romanes, qui l'ont développé ultérieurement, dans le II^e chapitre, *L'article indéfini : existe-il vraiment?*, le linguiste présente d'abord l'évolution de l'article indéfini dans les langues romanes (français, italien, espagnol, portugais – p. 115–117).

Ensuite, Maria Aldea expose la situation de l'article indéfini en roumain d'une perspective diachronique aussi que synchronique, tout en soulignant que l'analyse de celui-ci dans des grammaires et de différentes études est faite seulement en plan sémantique, et non pas grammatical (p. 122). Une attention particulière est portée aux procédés d'identification du statut des unités « un, o » (un, une) en divers contextes⁷, très utile pour la pratique scolaire et non seulement. De la même façon, elle s'occupe de la valeur du « niște » (des) (p. 130–132).

Sur la base des éléments présentés, le linguiste pense qu'il est possible d'interpréter « le soi disant article indéfini comme un mot, comme un signe linguistique », et, par voie de conséquence, il est possible d'éliminer ces unités de la classe de l'article indéfini, en les accordant le statut de numéral (un, une), d'adjectif pronominal indéfini (un, o) et d'adjectif indéfini invariable (niște) (p. 136–137).

Le III^e chapitre, intitulé *Articolul definit* [L'article défini], pose comme de juste le problème de l'article défini. Considérée une innovation dans les langues romanes, Maria Aldea estime que la création de celui-ci a conduit à la tendance de désambiguïsation du nom (p. 143), son apparition étant due à « la perte de la flexion nominale » (p. 142).

⁶ En employant la terminologie de D. D. Drașoveanu (*Teze și antiteze în sintaxa limbii române*, Cluj-Napoca, Clusium, 1997), l'auteur remplace le terme de morphème par celui de « flectiv » [morphème de flexion], définit comme le fait de langue qui, conjoint ou disjoint, représente l'élément variable de la structure d'un seul et même mot.

⁷ Triple statut : adjectif numéral, adjectif indéfini, article indéfini (p. 126–130).

La spécificité de la langue roumaine de postposer l'article est aussi prise en discussion. Le linguiste se propose de répondre à deux questions : premièrement, à voir quelles sont les causes qui ont déterminé l'apparition de l'enclise et, deuxièmement, à voir si la postposition de l'article est un phénomène roumain ou elle a d'autres explications. Maria Aldea conclue par montrer, en se basant sur les ouvrages consultés, que l'enclise de l'article est un phénomène spécifique de la langue roumaine, qui ne peut pas être expliqué par le substrat, mais qui est plus tôt le résultat de la tendance du roumain à respecter l'ordre *terme régissant (TR)– terme régi (Tr)*.

Le linguiste considère que l'article défini est un morphème de flexion de même type que les désinences, bien que la plupart des chercheurs, souligne-t-il, « le voient comme un déterminant ». Puisque l'article défini est un morphème de flexion, l'indéfini ne peut pas faire partie de même paradigme.

Dans le IV^e chapitre, *Articolul zero și nedeterminarea* [L'article zéro et l'indétermination], Maria Aldea se penche sur « la détermination zéro », un concept assez ambigu (p. 187), dans le sens qu'il exprime aussi bien l'absence de la détermination, que la présence d'une détermination non-marquée. L'auteur traite les concepts d'« indétermination », de « détermination zéro », elle énumère et commente les particularités de l'article zéro, les situations d'emploi de celui-ci. En ce qui concerne le statut de l'article zéro, Maria Aldea montre que celui-ci est un *morphème d'abstraction*. Le substantif sans article renvoie à la classe de l'adjectif numéral ou à l'espèce du nombrable. Sa conclusion est que l'absence de l'article est significative, car elle s'inscrit dans un système. L'absence de l'article signifie donc l'appartenance à la classe, mais ne signifie pas « le nom des qualités » de la classe (p. 194).

Le V^e chapitre de l'étude et le dernier, *valori referențiale generate de articolul definit și de cel nedefinit în determinarea substantivului* [Valeurs référentielles générées par les articles définis et indéfinis dans la détermination du nom], présente les valeurs référentielles acquises par les articles définis et indéfinis dans la détermination du nom. Dans la partie introductive de ce chapitre on a énumérés les plus importantes théories concernant le rapport mot/référent⁸ depuis l'antiquité, pour conclure que la fonction fondamentale de l'article est, en plan textuel, d'exprimer l'opposition anaphorique vs. cataphorique.

L'article défini sollicite l'interlocuteur à parcourir, à succession inverse du développement du texte, la pré-information qui se trouve dans la mémoire textuelle, ainsi qu'il puisse repérer les déterminants qui contribuent à l'identification du substantif (p. 216).

L'article indéfini est une unité qui annonce au récepteur que la compréhension du nom se place en post-information.

Malgré cela, le chercheur montre que l'opposition article défini/article indéfini ne trouve pas toujours son équivalence en article à valeur anaphorique/article à valeur cataphorique, un ou l'autre de ces deux emplois étant généré, premièrement, par l'intention de l'émetteur, deuxièmement, par la place occupée par le substantif dans l'énoncé, et, troisièmement, par le contenu des éléments qui accompagnent le substantif.

Les conclusions de Maria Aldea au sujet du concept de « catégorie grammaticale de la détermination » mettent en évidence le fait que celle-ci présente des différences importantes en plan formel et fonctionnel. Distinguant deux groupes, d'une part, les articles possessif et démonstratif et, d'autre part, les articles défini et indéfini, le linguiste montre que les éléments qui composent la classe de l'article ont aussi bien des traits non spécifiques pour une partie de discours, qu'un comportement grammatical non homogène, fait qui rend impossible leur conservation dans la même classe. De plus, l'analyse détaillée du deuxième groupe le conduit à éliminer également de la classe de l'article les unités « un, o » et « niște », pour la raison qu'elles sont des mots qui réalisent des fonctions syntaxiques. L'auteur estime que seul l'article défini peut être considéré morphème de la catégorie grammaticale de la détermination.

⁸ Héraclite, Diogène Laertios, Platon, Aristote, stoïciennes, St. Augustin, Thomas d'Aquino etc.

Selon Maria Aldea, en roumain, la catégorie grammaticale de la détermination s'accomplit par l'article défini, qui a le statut d'affixe grammatical, plus exactement de *morphème de la détermination* quand il apparaît dans la structure des noms communs (p. 229).

Pour conclure, Maria Aldea soutient l'existence, dans la langue roumaine, de la quatrième catégorie grammaticale du substantif, celle de la détermination, représentée par l'article défini qui, en se manifestant comme un *morphème de détermination*, cumule, sur le plan morphosyntaxique, par l'accord interne, les valeurs de nombre et de cas également. Sur le plan sémantique, l'article défini est un segment qui aide la compréhension globale du texte (p. 229).

Une annexe, le résumé et la bibliographie générale suivent les conclusions. *Anexa : Articolul în bibliografia românească* [Annexe – L'article dans la bibliographie roumaine], représentant un inventaire des ouvrages consacrés à l'article dans la bibliographie roumaine, et *Bibliografia generală* [Bibliographie générale] permettent à toutes les personnes intéressées du problème de l'article de trouver de nombreuses et de convaincantes références bibliographiques.

L'ouvrage de Maria Aldea s'adresse en particulier aux linguistes, mais le fait qu'il est élaboré dans un style très claire, avec des explications détaillées et des exemples, le rend accessible à d'autres catégories de lecteurs également.

Andreea Soare

Faculté des Lettres, Université de Bucarest

ANDREJ MALCHUKOV, ANDREW SPENCER (eds.), *The Oxford Handbook of Case*, New York, Oxford University Press, 2009, 960 p.

The Oxford Handbook of Case offre une image des principales directions de recherche dans le domaine du cas et une riche présentation des phénomènes morphologiques, syntaxiques et sémantiques qui lui sont associés, dans divers cadres théoriques.

L'ouvrage est vraiment impressionnant par ses dimensions et par son contenu, qui vise le domaine de la syntaxe et de la morphologie, de la sémantique, de la typologie et de la psycholinguistique. C'est un travail qui fait preuve d'une sérieuse compétence scientifique, d'une bonne coordination entre les auteurs des chapitres (en nombre de 62) et d'une cohérente organisation du contenu, très difficile à réaliser, d'ailleurs, tenant compte de la richesse de l'information et du matériel linguistique.

Le livre est structuré en 7 parties (totalisant 57 chapitres), dans lesquelles les auteurs se proposent de traiter les problèmes considérés les plus importants dans l'analyse des cas : I. *Theoretical Approaches to Case* [Approches théoriques du cas], II. *Morphology of Case* [Morphologie du cas], III. *Syntax of Case* [Syntaxe du cas], IV. *Case in (Psycho)linguistic Disciplines* [Le cas dans les disciplines (psycho)linguistiques], V. *Areal and Diachronic Issues* [Questions diatopiques et diachroniques], VI. *Individual Cases: Cross-Linguistic Overviews* [Cas individuels : perspectives à travers les langues], VII. *Sketches of Case Systems* [Esquisses des systèmes casuels].

Dans l'*Introduction*, les éditeurs annoncent le but et la nature de cette démarche et font un résumé utile du contenu des contributions. Le concept même de *cas* et sa liaison avec les relations grammaticales, avec le sens et avec la forme morphologique sont considérés comme étant encore « élusifs et controversés » (p. 1). Le traitement du cas diffère en fonction du type d'ouvrage qui s'en occupe : Malchukov et Spencer rappellent ici les approches qui ont comme sujet fondamental le cas, les démarches théoriques qui visent à assimiler et à expliquer le concept ou les analyses typologiques qui traitent de la variété des phénomènes groupés généralement sous le nom de « cas ». Il y a eu également des tentatives d'unifier les études typologiques et descriptives avec celles théoriques et les éditeurs mentionnent ici les travaux de Comrie ou de Mel'čuk. Il y a aussi les monographies, comme l'ouvrage de Blake 1994 (*Case* [Le cas], première édition) et Butt 2006 (*Theories of Case* [Théories du cas]). A ces démarches, les éditeurs ajoutent deux projets européens de recherche qui s'occupent des cas : *Case and Thematic Relations* [Cas et relations thématiques], à l'Université de Leuven

(Davidse et Lamiroy 2002, *The Nominative and Accusative and their Counterparts* [Le nominatif et l'accusatif et leurs contreparties]) et *Case Cross-linguistically* [Le cas à travers les langues], le dernier dirigé par Helen de Hoop à Radboud University Nijmegen.

La question des systèmes casuels dans les langues du monde continue à fasciner, d'une variété de points de vue, les linguistes, ce qui explique le nombre de plus en plus grand des travaux monographiques ou introductifs à ce sujet.

The Oxford Handbook of case a été conçu, comme les éditeurs l'affirment, pour remplir une absence: le manque d'un ouvrage qui contienne les résultats récents obtenus dans les recherches sur les cas et qui concentre un grand nombre de problèmes qui visent la catégorie du cas. **Le but** déclaré des éditeurs a été d'atteindre quelques points de l'analyse du cas, comme: la façon dont la notion de cas est décrite dans la théorie grammaticale actuelle et la façon dont elle est corrélée avec d'autres phénomènes du domaine de la morphologie, de la syntaxe et de la sémantique; les types de systèmes casuels existants en diverses langues et leur évolution en diachronie; la façon dont les paradigmes casuels sont structurés; les fonctions et les sens exprimés par les systèmes casuels; la notion de cas en relation avec d'autres phénomènes grammaticaux (la transitivité, l'alignement des relations grammaticales, etc.). Dans le domaine de la psycholinguistique, les dernières études traitent de l'acquisition des systèmes casuels, de leur perte dans le contexte des troubles du langage et de leur emploi par les locuteurs adultes. **La formule de présentation** adoptée dans le livre est celle des études concentrées qui puissent offrir une image complète des phénomènes particuliers, autrement traités dans des endroits relativement inaccessibles. Toujours dans l'introduction, les éditeurs parlent de deux notions couramment associées au cas, qui devraient être distinguées: 1. *la notion formelle de cas* (la forme flexionnelle d'un élément nominal) et 2. *la notion sémantique de cas* (la fonction d'un groupe nominal à l'intérieur d'un autre ou au niveau de l'énoncé).

La première partie (*Part I. Theoretical Approaches to Case* [Approches théoriques du cas]) est consacrée à la manière dont les phénomènes concernant le cas sont décrits dans différents cadres de recherche. Le premier chapitre (*1. Barry Blake, History of the Research on Case*, p. 13–26) présente, dans une forme concentrée et cohérente, l'évolution de la pensée et de la recherche concernant les cas. L'auteur mentionne, en ordre chronologique, les étapes qui ont contribué à la cristallisation de l'analyse des cas au fil du temps: chez les Grecs (avec leur *ptōsis*, qui désignait au début toutes les formes avec lesquelles une base pouvait apparaître, flexionnelles ou dérivées), les cas obliques ont été dénommés par rapport aux fonctions qu'ils assumaient (*ptōsis genikē* [le génitif], *ptōsis aiitiatikē* [l'accusatif], *ptōsis dotikē* [le datif] et *ptōsis klētikē* [le vocatif]); les Romains empruntent la tradition grecque dans la description grammaticale, en traduisant en latin la terminologie grecque; à l'inventaire formé par *nominatīvus*, *genitīvus*, *datīvus*, *vocatīvus*, *accusatīvus* s'ajoute *ablatīvus*, un cas inexistant dans le système grec; les grammairiens scolastiques ont introduit la distinction entre sujet (*suppositum*) et prédicat (*appositum*); dans la grammaire du sanskrit de Pānini, les *kāraḥ* sont considérés des relations sémantiques entre les noms et le verbe (le verbe est considéré le centre de l'énoncé, qui attribue aux constituants nominaux un des 6 *kāraḥ*); en commençant avec la Renaissance et jusqu'au passé récent, le modèle dominant dans la description des systèmes casuels a été l'énumération des sens et des fonctions pour chaque cas; chez Hjelmslev, le sens abstrait d'un cas ne peut être déterminé qu'au niveau des oppositions à l'intérieur du système des cas; Jakobson formule la distinction entre le sens *intensionnel* invariant d'un cas et son *extension* (ses variantes syntaxiques et/ou lexicales). Dans le deuxième chapitre (*2. Modern Approaches to Case: an overview*), Miriam Butt montre que le marquage casuel dépasse une fonction purement structurelle (celle d'orienter dans le processus d'identification des relations grammaticales) à l'intérieur d'un énoncé et donne également des informations dans le domaine de l'agent au niveau du caractère animé, dans la sphère du trait défini/spécifique ou de l'aspect. L'auteur reproduit une des généralisations très fécondes dans la distribution des cas: l'observation que les langues qui ont une topique libre présentent la tendance à utiliser le marquage casuel (la réciproque, en échange, n'est pas valable: toutes les langues qui disposent du marquage casuel strict ne sont pas nécessairement des langues avec une topique libre). Une autre proposition considérée par l'auteur la plus révolutionnaire serait la classification des langues en tenant compte du marquage casuel des arguments forts (*core arguments*).

Miriam Butt résume et interprète plusieurs perspectives dans l'analyse des cas : celle de Fillmore, celle de la grammaire lexicale-fonctionnelle (LFG), celle de la grammaire générative ou du minimalisme. Ce chapitre prépare le terrain pour les suivants, qui vont développer la présentation de chaque cadre théorique : 3. *Case in GB/Minimalism*, Jonathan Bobaljik et Susan Wurmbrand ; 4. *Case in Lexical-Functional Grammar*, Miriam Butt ; 5. *The Case Tier: a Hierarchical Approach to Morphological Case*, Joan Maling ; 6. *Case in Optimality Theory*, Helen de Hoop ; 7. *Case in Role and Reference Grammar*, Robert D. Van Valin, Jr. ; 8. *Case in Localist Case Grammar*, John Anderson ; 9. *Case in Cognitive Grammar*, Silvia Luraghi ; 10. *Case in NSM: a Reanalysis of the Polish Dative*, Anna Wierzbicka ; 11. *Case in Formal Semantics*, Helen de Hoop et Joost Zwarts). Le chapitre de Jonathan Bobaljik et Susan Wurmbrand, *Case in GB/Minimalism*, accorde une place importante au concept de *cas abstrait* dans le paradigme GB/Minimalisme : dans cette théorie, le cas renvoie à la distribution des groupes nominaux et non pas à la forme morphologique ; le cas abstrait (« case lacking morphological realization », p. 50) joue un rôle fondamental, représentant une des forces qui déclenchent le mouvement, en entraînant plusieurs types de transformations (comme, par exemple, la transformation passive).

La deuxième partie (*Part II. Morphology of Case* [Morphologie du cas]) réunit des articles qui se concentrent sur un nombre de problèmes concernant la morphologie des cas. La distinction entre le cas formel (morphologique) et le cas syntaxique est faite par Andrew Spencer dans 12., *Case as a Morphological Phenomenon*. Dans 13., *Case and Declensional Paradigm*, James Blevins note que les cas sont organisés en *paradigmes*, qui représentent un système « où tout se tient », selon l'expression de l'auteur, et que c'est uniquement en considérant ces paradigmes comme des ensembles complexes que l'analyse peut aboutir dans la découverte des principes d'organisation de ces paradigmes. Matthew Baerman (14., *Case Syncretism*) définit le phénomène de *syncretisme casuel* comme étant « la combinaison des valeurs casuelles multiples et distinctes dans une seule forme », de manière que les formes casuelles multiples dans un paradigme correspondent à une seule forme casuelle dans un autre paradigme (p. 219). Dans 15., *The Distribution of Case*, Edith A. Moravcsik donne une définition des *marqueurs casuels* : le marqueur casuel est un instrument formel (c'est-à-dire morphème segmental et suprasegmental) associé à un groupe nominal, qui signale le rôle grammatical de ce groupe nominal. Oliver A. Iggesen décrit le concept d'*asymétrie casuelle* (16., *Asymmetry in Case Marking: Nominal vs. Pronominal Systems*), en soulignant qu'il y a des langues où certains cas morphologiques ne s'appliquent pas à tout le lexicon nominal. La classe au niveau de laquelle on a enregistré dans la plus grande mesure l'asymétrie casuelle est celle des pronoms personnels.

La troisième partie (*Part III. Syntax of case* [Syntaxe du cas]) s'occupe des fonctions syntaxiques et des rôles assumés par les cas. Le chapitre réalisé par Beatrice Primus (17., *Case, Grammatical Relations, and Semantic Roles*) présente les questions de base concernant la relation entre les cas, les relations grammaticales et les rôles sémantiques (agent et patient) dans diverses perspectives d'analyse. Les autres chapitres traitent, en ordre : les effets syntaxiques du cas morphologique, la liaison entre la « richesse » d'un système casuel et l'ordre libre des mots (18., Ad Neeleman et Fred Weerman) ; la relation entre le marquage casuel et l'accord et le marquage casuel et l'ordre des mots (19., Anna Siewierska et Dik Bakker) ; les « stratégies d'alignement », c'est-à-dire la façon dont le marquage casuel est distribué au niveau des principaux rôles grammaticaux (20., Balthasar Bickel et Johanna Nichols) ; la relation entre le cas et la voix (21., Masayoshi Shibatani) ; le marquage casuel différencié des sujets et des objets, expliqué par l'interaction des deux fonctions de base du marquage casuel, *distinguer* (discriminer) et *différencier* (indexer, caractériser) (22., Andrej Malchukov and Peter de Swart) ; les interactions entre les alternances casuelles et les alternances de transitivité (23., Seppo Kittilä).

La quatrième partie (*Part IV. Case in (psycho)linguistic disciplines* [Le cas dans les disciplines (psycho)linguistiques]) s'occupe du cas du point de vue de l'acquisition du langage et de la perspective des autres branches de la psycholinguistique. Les problèmes traités sont : l'acquisition des cas (24., Sonja Eisenbeiss, Bhuvana Narasimhan et Maria Voeikova) ; le statut du cas dans la production du langage (25., Alissa Melinger, Thomas Pechmann et Sandra Pappert) et dans la compréhension du langage (26., Markus Bader et Monique Lamers) ; le cas dans l'aphasie (27., Monique Lamers et Esther Ruigendijk).

Dans la **cinquième partie** (*Part V. Areal and diachronic issues* [Questions diatopiques et diachroniques]), les auteurs examinent l'évolution des systèmes casuels (28., Leonid Kulikov), le processus de grammaticalisation des cas (29., Bernd Heine), la réduction des systèmes casuels et la perte du cas (30., Johanna Barddal et Leonid Kulikov), les propriétés du cas en fonction des aires géographiques (31., Balthasar Bickel et Johanna Nichols), le cas du point de vue du contact linguistique (32., Lars Johanson).

La **sixième partie** (*Part VI. Individual Cases : Cross-linguistic Overviews* [Cas individuels : perspectives à travers les langues]) commence avec un très utile chapitre de terminologie (33.), où Martin Haspelmath explique les diverses acceptions du terme *cas* et parle sur les types de cas (*grammatical* vs. *concret*, *structural* vs. *inherent*, *oblique*) et avec un chapitre sur la polysémie casuelle (34., Andrej Malchukov et Heiko Narrog). Les chapitres 35 – 44 s'occupent chacun d'un cas décrit individuellement : le nominatif (Christa König), les variétés d'accusatif (Seppo Kittilä et Andrej Malchukov), d'ergatif (Enrique Palancar), de datif (Åshild Naess), de génitif (Yury Lander), d'instrumental (Heiko Narrog), de comitatif (Thomas Stolz, Cornelia Stroh et Aina Urdze), les cas spatiaux (Denis Creissels), le vocatif (Michael Daniel et Andrew Spencer), les cas rares et « exotiques » (Andrej Malchukov). Parmi les catégories casuelles généralement reconnues, le datif est décrit comme étant le plus difficile de définir d'une façon qui soit valide pour toutes les langues.

La **septième partie** (*Part VII. Sketches of Case Systems* [Esquisses des systèmes des cas]) commence avec une typologie des systèmes casuels (45., Andrej Malchukov et Andrew Spencer). Ici les auteurs se demandent si l'existence d'un cas dans une langue implique l'existence d'un autre (p. 651). Malchukov et Spencer renvoient à la hiérarchie casuelle de Blake (1994, 2001) : « NOM > ERG, ACC > GEN > DAT > LOC > INS, ABL > Autres ». Dans cette hiérarchie, la présence d'un cas à droite rendant nécessaire l'existence d'un cas ou de plusieurs à gauche. Les auteurs concluent que les systèmes casuels varient au niveau de leur inventaire, au niveau de la corespondance entre le cas morphologique et le cas syntaxique (*mapping*), au niveau de la cohérence fonctionnelle dans les paradigmes casuels et au niveau de l'interaction entre le cas et les stratégies alternatives (comme l'accord et l'ordre des mots). Les chapitres de 46 à 57 s'occupent des systèmes casuels particuliers d'une série de langues, en essayant d'offrir, à travers des descriptions spécifiques pour une langue donnée, une image typologique plus ample.

Le projet de cet ouvrage est ambitieux. Il comporte, comme toute démarche de ce genre, des risques possibles. 1. D'un côté, le sujet est immense et c'est difficile de faire une synthèse. On a ici l'impression que, parfois, l'auteur d'un chapitre fait une sorte de « synthèse d'une synthèse ». Dans ces cas-là, on peut considérer que c'est un risque assumé par celui qui écrit. Même dans ces situations, la démarche ne perd pas en valeur. Le recueil ne se veut pas *complet* au niveau des détails (ce serait presque impossible tenant compte des limites du nombre des mots imposées par le volume), mais au niveau de la structure, au niveau des questions posées et des problèmes qui ne sont parfois que signalés. A cela s'ajoute, pour compléter le vaste panorama des cas, une impressionnante bibliographie et un très utile index organisé en trois parties : index de sujets, index d'auteurs et index de langues. Le livre est une capsule concentrée qui offre la possibilité de trouver, réunies dans un seul endroit, les questions considérées les plus importantes concernant les cas. Le livre fournit, à travers les nombreux renvois bibliographiques, des pistes utiles pour une lecture plus approfondie.

2. D'un autre côté, il est difficile d'assurer, dans un tel ouvrage, une partie Explication/Vulgarisation des termes et des concepts plus consistante. De ce point de vue, il faut noter que *The Oxford Handbook of Case* est un livre pour des lecteurs avisés. Pour acquérir des informations complètes et cohérentes il faut premièrement être familiarisé avec de nombreux termes techniques qui, parfois, ne sont nulle part expliqués. Le livre ne peut pas tout offrir, mais il offre, quand même, énormément.

Ana-Maria Mihail

Institut de Linguistique « Iorgu Iordan–Al. Rosetti », Bucarest